avait alors ni torpilleurs, ni canons à longue portée. Mais depuis lors, les choses ont entièrement
changé de face, et s'il y a une chose, non-seulelement étomante, on serait presque autorisé à
dire criminelle, c'est que, sous la menace constante des ennemis qui nous guettent, rien n'a bit
fait, ou presque, pour résister avantageusement
aux nouveaux moyens d'attaque.

Les ministres qui se sont succédé depuis quelques années, à la marine, ont eu chacun sa marotte. L'amiral Aube, qui ne veyait que les torpilleurs, n'avait point le tempe, encore moins l'argent nécessaire aux travaux défensifs. Il est vrai
qu'il n'en demandait pas pour cet objet.

Les torpilleurs ne sont point chose inutile,
mais ils ne remplacent point le reste. La raison
en est bien simple, c'est que s'ils sont dangereux
pour l'ennemi, ceux de l'ennemi seront, au même
titre, dangereux pour nous. M. de Mahy, dans
son rapport sur les crédits demandés pour la défense des ports militaires de Gherbourg, de Brest
et de Toulon, a parfaitement mis cela en évidence, en montrant les raeles de Brest et de Cherbourg, celle-oi notamment, ouvertes à toute surprise, et la possibilité, pour des torpilleurs hardis, de venir, jusque dans la rade, couler ou faire
sauter nos cutrassés. Comment se fait-il que des
choses si vustes et écrites avec tant de mesure,
n'aient pas été écontées avec crime ? C'est à n'y
rien comprendre.>

Ce malheureux empereur Frédéric, au prix

choses si iustes et écrites avec tant de mesme, n'aient pas été écoutées avec crime? C'est à n'y rien comprendre.>

Co malheureux empereur Frédéric, au prix d'un règne de quelques semaines, n'aura pas même acheté la paix sacrée de la mort:

Co n'était pas assez, dit M. John Lemoinne dans le Matin, d'être chaque matin, livré en proie à la dissection de toate l'Europe qui suivait les progrès de la maladie implacable; pas assez d'avoir été euvert et exposé au monde entier; voci que les hommes noirs, les princes de la science, devenant des instruments politiques, viennent procéder à l'antopsie de son ombre et peut-être de sa mémoire. C'est une bataille d'Atrides qu'i se livre autour de cette tombe encore entr'euverte. Il ne s'agit plus lci de la science, qui appartient à l'humanite et qui n'a pas de patrie; c'est la politique qui se bat sur ce triste cadavre.

Donc nous saurens si tel ou tel médecin a fait, dans fâl ou tel but politique, de la médecine anglaise on de la médecine allemande; on nous exhibera encore les parcelles de chair condamnée, arrachées à ce malheureux patient; on mettra dans la grande rue la table de chair condamnée, arrachées à ce malheureux patient; on mettra dans la grande rue la table de clinique autieur de laquelle se disputeront ies grands savants. Et c'est ainsi qu'on sauvera la majesté des perronnes impériales et royales, en prouvant qu'elles retournent, comme les plus humbles, à la pourriture commune, à ce je ne sais quoi quin à de nom dans aucune langue.

Au point de vue politique, cette exhumation, qui ressemble à une perquisition faite par la justice, n'est pas de nature à rendre plus cordiales les relations de l'Allemagne avec l'Angleterre. Si le dernier empereur avait règné, l'influence de sa femme ett été censidérable et aurait pu être un facteur dans les affirires européennes. Aujourd'hui, c'est l'influence contraire qui domine : l'ancienne et éphémère impératrice n'est plus que l'Anglaise, et le nouvel empereur allemand commence son règne par une visite à l'empereur de Russie.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)
Séance du mercredi 11 juillet

Présidence de M. Humbert, vice-président La séance est ouverte à deux heures.

La loi militaire

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération du projet de loi militaire. On remet en discussion l'amendement du géné-ral Biliot, et de M. Barbey, qui avait été réservé

har. Commission accepte le maintien, sous les dra-les commission accepte le maintien, sous les dra-peaux, de la disponibilité mais non son rappel. Au moment du vole, le guorem n'existant pas, il est procédé à un scrutin public à la tribune sur le renvoi de la discussion de l'amendement. Par 114 voix contre 37, l'ajournement n'est pas pro-

noncé. L'amendement du général Biliot est repoussé et le texte de la commission est adopté. Les articles 41, 42 et 43 sont adoptés. L'article 44, relatif aux troupes coloniales est

lopté. Les articles 45 et 46 sont également adoptés. Les articles 47 et 48, relatifs au service dans les

Les articles 47 et 48, relatifs au service dans les réserves, sont adoptés.
L'article 49 est également adoptés.
Sur l'article 50, MM. Chesnolong et Balgan demandent que le ministre des cultes chargé d'une paroisse, les professeurs des grands séminaires et les ministres des cultes attachés aux missions étrangères jouissent d'un sursis pour rejoindre leurs corps.
Par 176 voix contre 88 l'article additionnel de MM. Chesnolong et Halgan est rejeté, et l'article 55 est adopté.
Les contributions directes Les contributions directes

M. Boulanger dépose ellit un rapport sur le pro-jet de loi concernant es contributions directes et zares assimilées de l'exercice 1884. Les articles suivants sont relatifs aux détails de service et de situation disciplinaire dans la réserve. Ils sont adoptés, ce sont les articles 51, 52, 53, 54, 55, 56.

55, 56.
On aborde le titre IV de la loi, relatif anx engagements, rengagements et Commissions.
L'article 57 établit les conditions auxquelles peut être contracté l'engagement volontaire; il est adopté.
Les articles 61, 62, 63, 64 et 65 sont également dectés.

doptés.
Sur l'article 66, M. Giavier demande la suppres-ion de la disposition obligeant les militaires com-nissionnés à se retirer à 56 ans.
M. Campenon combat l'amendement qui est re-

L'article 66 est adopté. La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée.

L'assassin présumé de Marie Aguétant

Paris, 11 juillet. — On se rappelle que, lors de la première descente de la justice dans l'appartement de Marie Aguétant, rue Caumartin, on trouva une sacoche en cuir de Russie appartenant à la victime.

Gete sacoche avait été éventrée avec un rasoir : elle renfermait, paraît-il, quelques bijoux et une liasse de billets de banque de 100 francs.

A cette époque, l'enquête établit qu'après le crime l'assarsin, n'ayant pu ouvrir la sacoche fermée à clef, avait coupé le cuir avec le même rasoir qu'il ulu avait servi à frapper la malheureuse Marie Aguétant.

FEUILLETON DU 13 JUILLET. - 32

Deux iaches de sang étaient parfaitement visi-bles sur le cuir à la place de la section. On sait la terrible accusation que la fille Marie Porestier a porté centre Prado, soù ancien amant, que l'on creit aujourd'hui assassin de Marie Agué-tant.

que l'on creit aujourd'hui assassin de Marie Aguetant.

Au cours de ses dépositions, l'ancienne maîtresse
de Prado a déclaré que la nuit du crime, lors que
son amant est rentré chez elle, il lui a donné un
billet de banque de 100 francs pertant une section
bien nette.

Il avait sorti ce billet d'ane llasse placée dans
une poche intérieure de son gilet et il avait en
même une certaine difficulté à le détacher de la
llasse, ce billet paraissait collé aux autres.

Prado a bien protesté en disant que cette femme
mentait et qu'elle voulait se venger de lui, mais is
fille Forestier a dit qu'elle maintiendrait ses affirmations jusqu'à la mort.

mentait et qu'elle voulait se venger de lui, mais la fille Forestier a dit qu'elle maintendrait ses affirmations jusqu'à la mort.

En présence de toutes les preuves accumulées depuis deux meis contre Prado, il semble aujourd'hui que sa culpabilité ne peut plus faire deute de la contre de la contre de la contre des mises en accusation, mais ce dépôt sera effectué sous peu de jours.

Prado passera en Cour d'assises très probablement au mois de septembre prochain.

Disons en terminant que Prado, à la prison de Mazas, ne se départ pas de son flegme et de son cynisme.

Dans la journée, il fait des vers français et espagnols qui ne sont pas mal tournés.

Hier, il disait à un de ses gardiens : « Cette vie de prison commence à m'ennuyer pas mal; si l'on ne m'ouvre pas les portes, il faudra que je m'évade.»

NOUVELLES DU JOUR A la commission du budget. — Le mi-nistre des finances. — Les ports mili-taires.

Paris, 11 juillet. — La commission du bud-get s'est réunie sous la présidence de M. Rou-

get s'est réunie sous la présidence de M. Rouvier.

Elle a repris l'examen du projet de loi portant ouverture au ministère de la marine d'un
crédit extraordinaire de 67,900,000 francs
pour les travaux d'amélioration à exécuter
dans les ports militaires, notamment à Cherbourg et à Brest.

L'exécution de ces travaux aurait lieu en
sept années.

Le but essentiel c'est de rendre les opérations de ravitaillement moins pénibles et de
soustraire nos navires à l'atteinte des torpilleurs ennemis.

La commission, qui a reçu sur la nature et
l'importance des travaux projetés, une déposition confidentielle du ministère de la marine
a entendu M. Peytral, ministre des finances,
sur les voies et moyens.

sur les voies et moyens.

Le ministre des finances a indiqué que le gouvernement songe à prélever sur les ressources de la dette flottante, le crédit demandé.

andé. Après le départ de M. Peytral, la commis-Après le depar de M. Peydrai, la Commis-sion décide de réserver l'avis à émettre sur le projet de loi jusqu'à ce que le gouvernement lui ait fait connaître exactement les ressour-ces qu'il se propose d'affecter aux dépenses prévues par l'amiral Krantz.

Un dîner officiel chez le Ministre de la guerre

Paris, 11 juillet. — Ce soir a eu lieu, au ninistère de la guerre, un diner officiel, offert

ministère de la guerre, un diner officiel, offert par M. de Freycinet. Les présidents des Chambres, les ministres, Les presidents des Chambres, les ministres, le gouverneur militaire de Paris, les membres du conseil supérieur de la guerre, tous les généraux de division, actuellement à Paris, les chefs de service de son ministère, étaient également présents, ainsi que le préfet de la Seine, le préfet de police et de nombreux généraux et officiers de toutes armes.

Le dîner a été suivi d'une splendide réception

tion. Jamais les salons des jardins de l'Hôtel de la rue Saint-Dominique n'avaient vu se pres-ser aussi nombreuse société dans de si bril-

lantes toilettes.

On sait, en effet, que jusqu'ici les dames n'avaient pas paru aux fêtes officielles du ministère de la guerre.

Le corps diplomatique était au complet.

Nous avons aussi remarqué un grand nombre de sénateurs et de députés.

Pendant la réception et le repas, la musique de la Garde républicaine a joué ses meilleurs morreaux.

Le banquet des maires

Le banquet des maires
Paris, 11 juillet, 11 h. 32. — Le succès du
banquet des maires ne parait pas devoir répondre à l'attente du gouvernement.
Les journaux ministériels et notamment le
Courrier du Soir insinuent que les incidents
divers, qui se sont produits, au sujet de ce
banquet, font craindre que les adhésions nesoient pas aussi nombreuses qu'on l'avait
cru.

Cru. L'organe Floquettiste demande que, dans

L'organe Floquettiste demande que, dans ces conditions, des invitations nombreuses soient adressées à la presse et à l'élément parisien pour combler les vides.

L'affaire des vins d'Hyères
Le jugement

Toulon, 11 juillet. M.deVilleneuve est condamné pour coups et blessures à vingt jours de prison et cent francs; il est acquitté du chet d'homicide par imprudence et de vente de boissons contenant des matières nuisibles.

La convention du canal de Suez Vienne, 11 juillet. — Le cabinet de Vienne donné son adhésion àla convention du canal

L'espion allemand Hahn devant la cour d'appel de Nancy

tué sur l'appel à minima, interjeté par le pro-

cureur-général contre Hahn, espion alle-mand, qui avait engagé le soldat Barbier à lui livrer un fusil Lebel et l'avait excité à la sertion.

Le Tribunal correctionnel d'Epinal avait

Le Tribunal correctionnel d'Epinal avait prononcé deux ans d'emprisonnement contre Hahn, mais en décidant que la tentative d'espionnage, non suivie d'effet, n'était pas prévue par la loi de 1886.

La Ccur d'appel a réformé cette jurisprudence, et déclaré la loi applicable à la simple tentative.

La Cour a déclaré que le délit de tentative d'espiennage était insuffisamment caractérisée et a confirmé la peine de deux ans d'emprisonnement prononcée par les premiers juges pour simple excitation, à la désertion.

Les membres du barreau de Nancy ayant refusé de défendre Hahn, la cour avait du désigner un avocat d'office.

La suppression des congrégations

La suppression des congrégations religiouses

religieuses

Paris, 11 juillet. — La gauche radicale qui,
on le sait, a la spécialité des propositions de proscription, de spoliation, etc., vient de décider d'en
déposer une ayant pour objet la suppression, avec
sanction pénale, de toutes les congrégations reli-

sanction pénale, de toutes les congregations reilgleuses.

Elle a chargé son bureau de réclamer auprès du
gouvernement la fei meture immédiate de l'étaMissement de Citeaux, ainsi que ceux de Doullins
(Rhône) et de Soissons.

Le cabinet sera également invité à mettre à
exécution l'amendement de M. Maurice Faure,
voté le 28 fevrier 1888, et supprimant toutes les
colonies congréganistes pénitentiaires.

Le banquet des maires.— Un avis aux
maires

L'Agence Havas nous transmet la note sui-

vante:

« Les maires et adjoints qui ont accepté l'invitation du banquet du 14 Juillet, sont informés qu'une flottille de bateaux à vapeur sera à leur disposition pour se rendre à la revue.

« Ils seront reçus sur la présentation de leur carte d'invitation et étant munis de leur écharpe.

» Les bateaux partiront de midi et demi à une heure du débarcadère de la place de la Concorde jusqu'à Lengchamps.

du débarcadère de la place de la Concorde jusqu'a Longchamps. Les baicaux les ramèneront après la revue à l'entrée du Champ-de-Mars. » Le soir, après le feu d'artifice, des trains du chemin de fer de l'Ouest les ramèneront à leur gare de départ. » La fête du 14 Juillet.— Les employés d'un ministère forcés d'illuminer

ministère forces d'Inuminer

On lit dans la Patris:

« Une innovation: Cette année, les chefs, sousches et employés de l'un de nos ministères viennent d'être invités par une note qui a été placardée dans chaque bureau à pavoiser et à illuminer, le 14 juillet, les fenêtres des loraux qu'ils occupent sur la voie

les fenêtres des joraux qu'ils obeapeas.

"La note ajoute qu'il y aura une surveillance qu'
permettra de constater les oublis de ceux qu'i ne se
conformeraient pas à l'invitation qu'i leur a été faite.

Comme corollaire à la susdite note tout employé
est tenu de donner son adresse sur une feuille préparée pour chaque bureau.

Le général Boulanger... n'Ira pas
à la revue

Le Paris, croit savoir que le général Boulanger n'assistera pas à la revue dans la tribune réservée aux membres du Parlement. Le député du Nord partira vendredi, pour l'Ar-

Le conflit Carnot-Floquet. - M. Floquet Paris, 11 juillet. — M. Floquet n'est pas encore remis de l'echec qu'il vient de subir à propos du

Paris, Il junier. — M. Floquet nest pas encore remis de l'echeo qu'il vient de sabir à propos du banquet des maires.

On nous rapporte que,ce matin, le président du Conseil ne cachait pas sa mauvaise humeur aux nombreux visiteurs qui vienneut plus particulièrement le mercredi place Beauveau.

Dans le premier mouvement d'irritation, le mot de démission aurait même élé prononcé par M. Floquet qui, naturellement, n'a pas donne suite à cette bonne idée; mais on s'est occupé dans son entourage des moyens de prendre une revanche.

Plusieurs projets ont été successivement proposès et abandonnes,
A l'heure actuelle, M. Floquet semble s'être arrêté à l'idée de p ovoquer un punch qui lui serait offert à l'hôtel-de-ville par les maires présents à Paris.

Paris.

C'est à ce punch que le président du Conseil prononcerait le grand discours nettement radical qu'il devait prononcer au banquet du Champ de Mars.

M. Carnot ne pourra, cette fois, s'y opposer et

se trouvers vaincu par son premier ministre.

Dans tous les cas, on peut dire que la lutte entre M. Floquet et le président de la République
est désormais à l'état aigu.

Une nouvelle proposition de revision

Paris, 11 juillet, — M. Bourgeois, député du Jura, vient de prendre l'initiative d'une nouvelle proposition de revision.

La proposition de M. Bourgeois a pour but de reviser les articles de la loi relative à l'organisation des pouvoirs publics et portant sur les rapports des pouvoirs publics.

Les autres articles des lois constitutionnelles seraient maintenus.

Les antres articles des lois constitutionnelles seraient maintenus.

Qn remplacerait seulement les mots : «Les deux Chambres, la Chambre et le Sénat », par ceux-ci : «La Chambre des députés ».

Le Sénat choisirait lui même parmi ses membres un conseil de législation sans l'examen duquel aucune loi ne pourrait être promulgués.

Le Sénat nommerait ce conseil de législation dans le mois qui précèdera la séparation définitive de la Chambre actuelle et il serait dissous de plein droit après la formation du bureau de la nouvelle Chambre.

La proposition sera probablement déposée sur

Chambre. La proposition sera probablement déposée sur le bureau de la Chambre demain. Les élections municipales de Rome et le Vatican

Paris, 11 juillet. — Le nonce du pape à Paris a donné communication au ministre des affaires étrangères d'une note du cardinal Rampolla, au sujet des dernères démonstrations qui ont eu lieu à Rome, à la suite du résultat des élections mu-

Cette note contient un récit des faits et une protestation contre ce qui s'est passé.

La grève des ouvriers coupeurs de velour

Amiens. — Une manifestation
Amiens, 11 juillet. — Les ouvriers coupents de
velours, ent tenu à trois heures, une grande réunion dans la salle de l'Alcazar.
Ils ent décide la continuation de la grève, après
quoi ils ont fait une manifestation, chaussée
Saint Leu.
La colonne des manifestants s'est dispersée ensuite d'elle-même et sans désordre.
Tontes les tentatives de conciliation semblent
avoir échoué.
La grève des tisseurs continue toujours sans
changement.

Les condamnés de Leipzig

tribunal de Lespaig, a de la forteresse de Mag-Halle. Appell subira sa peine dans la forteresse de Mag-debourg. La récolte du coton aux Etats-Unis Washington, 11 juillet, — D'après le rapport du bureau de l'agricultur, la récoîte du coton est plus tardive que d'habitude. La plante est vigoureuse et croit maintenant rapidement.

La condition meyenne dans les différents Etats est de 86 7(10.

Leipzig, 11 juillet. — Dietz, condamaé

Un accident sur la Garonne Une victime

Un terrible accident a terminé une partie de plaisir que douze personnes, dont cinq jeunes filles venaient de faire, à Bordeaux, sur la Garonne, à bord du yacht Plaisanterie.

Au moment du retour, après une journée magnifique, un fort coup de vent enfla sabitement la voile et fit chavirer l'embarcation. Tous les passagers tombèrent dans la Garonne. Le malheur voulut que la voile couvrit une des jounes filles et la maintint sous l'eau où elle disparat.

Immédiatement, le bateau des douanes, monté par un lieutenant et deux matelots, se porta au secours des naufragés et fut assez heureux pour en recueillir sept. D'autres petits bateaux accoururent sur le lieu du sinistre et sauvérent quatre autres des promeneurs en péril.

autres des promeneurs en péril.
Malgré les plus actives recherches, il a été im-possible de retrouver le corps de la jeune fille qui est heureusement la seule victime de ce triste ac-cident.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce des fils et tissus de laine en Belgique pendant les cinq pre-miers mois de 1888, 1887 et 1886. IMPORTATIONS

1887 1886

Fils de laine	Andrew State Land	or over managed	
Mai kil.	91.030	70,120	66,100
5 premiers mois.	351.750	327.870	280 000
Année entière .	-	849,800	852,950
Tissus de laine,		9791999	
draps casimirs			
et similaires.			
	114,200	172,390	190,720
Mai fr.	928.790	1.558,330	11.112.320
5 premiers mois.	928. 190	2.842.360	3.365.620
Année entière .	-	2.442,300	3.303.000
Coatings, Duffels			
et autres tissus			
lourds.			104 000
Mai fr.	87.140	108.460	104.320
5 premiers mois.	669.310	545.700	543.740
Année entière .	-	1.686.920	1.748.370
Tissus légers			
Mai fr.	1.231.850	1.101.640	1.092.020
5 premiers mois.	7.353.480	6.669.930	6.456.680
Année entière .		15.851.060	15.022.760
	EXPORTAT	TONE	
to the state of the state of			
	1888	1887	1886
Fils de laine			
Mai kil.	1.009.340	1.236,800	836.620
5 premiers mois.	4.908.200	4.871.960	3 454.840
Année entière .		11.464.040	11.224.940
Tissus de laine.			
draps casimirs			
et similaires.			
Mai kil.	97.460	103,000	93.160
5 premiers mois.	623.750	583.390	540,050
Année entière .	040.100	1.436 020	1.370.400
	-	1. 339 029	1.010.200
Coatings, duffels			
et autres tissus			
lourds.	00 740	6.330	23.070
Mai kil.	28.740		75.340
5 premiers mots.	99.380	65.210	
Année entière .	-	227.730	255.420
Tissus legers			00 000
Mai kil.	57.820	33 900	32.850
5 premiers mois.	240.510	120.970	234.410
Année entière .		502.470	424.700

Marchés à terme. - Au marché à terme à An-

se sont élevée			, ,
Lainesuint Avril 3.650 b. Mai 2.900 Juin 950	français 410.000 k. 995.000 595.600	allemand 2.560.000 k. 4.490.000 1 570,000	Peig. Aust. 10.000 k. 10.000
7.500 b.	2,000.000 k.	8.620.000 k	20.000 k.

Laines

En disponible, il a été traité 56 bailes de laine, de la Plata, en suint. Ventes à terme: 25 balles de laine de ventes à terme: 25 balles de laine Buenos-Ayras en aunt, type prima, bonne courante, sur soût, fr. 161.50 les 100 kil.; 55 b. dito, sur septembre, i fr. 162.50; 125 b. dito, sur octobre, de fr. 165 à 163 50 b. dito, sur novembre, à fr. 165 et 25 b. dito, sur décembre, à fr. 165 et 25 b. dito, sur

Quecembre, a fr. 165.

MARSEILLE, 10 juillet.
On a vendu 400 balles de laine Caramanie B., de fr. 102.50 à 105; G., de fr. 77.50 à 80.

Mouvement maritime lainier

Le steamer Nord venant de Philippeville avec laines, est arrivé le 10 juillet à Dunkerque et a commencé aussitôtle débarquement de ses marchandises.
Le steamer Eyriaus des Vergnes est arrivé le 10
juillet à Dunkerque, venant d'oran avec laines et y
débarque présentements a cargaison.
Le steamer Congo allant à Maraelle vià Bordeaux,
est parti le 10 juillet de Dunkerque.
Le steamer Albert est parti le 10 juillet de Dunkerque, pour Bayanne, où il chargers des laines pour ce
port.
Le steamer Pampa est arrivé le 10 juillet au Havre
venant de La Plata vià Dunkerque avec le solde de as
cargaison.
Le steamer Alawado terminait, du 10 au 11 juillet,
à Dunkerque, le débarquement de 2.728 balles laine.
Le steamer Uruguagy et Eutre-Rios avaient terminé le 10 juillet, au Havre, le débarquement de
leurs laines.

Le steamer La Vendée est parti le 11 juillet d'Alger pour Dunkerque vià escales avec laine pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer Dom-Pidro est attendu le 15 juillet à
Dunkerque, venant de la Plata avec laines pour
Roubaix,
Le steamer Martinique venant de l'Algérie avec laines,
débarquera sa cargaison à Dunkerque vers le 13
juillet.

j illet.
Le steamer Cambridge a débarqué à Anvers le 10 courant 310 balles laine de Harwich.
Le steamer Fulcer a transbordé de Londres à Anvers 50 balles laine.
Le steamer England a débarqué à Anvers 100 b.
Laine de, New York.
Le steamer Zébra a débarqué à Anvers 25 sacs laine de Hall.

laine de New-York.

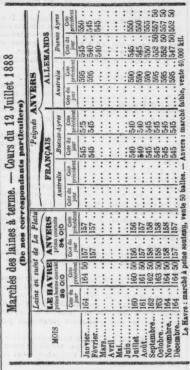
Le steamer Lebra a débarqué à Anvers 25 sacs laine de Hall.

Le steamer Marie est parti le 20 juillet de Bordeaux paur Dunkerque avec laines chargées à Marsellie, attendu le 12 courant.

Le steamer Askton a débarqué à Anvers 68 b. laine de Grimsby.

Le steamer Salaxie venant de l'Australie avec laines, a suivi le 8 juillet de Suez, aliant à Marsellie où il est attendu dans queiques jours.

Le steamer Ville-de-Rosarie est parti le 10 juillet du liavre pour la Plata vià Bordeaux, et prendra à Buenos-Ayres et Montevidee des laines pour Dunkerque Roubaix. igenos-Ayres et montevince de l'Algé-que Roubaix. Le steamer *Fournel* aliant à Dunkerque de l'Algé-rie avec laines, a touché le 11 juillet à Bordeaux.



NOUVELLES MILITAIRES

Distinctions honorifiques. — Sont promus officiers e la Légion d'honneur; M. Strohl, lieutenantcolonel au ler rigiment d'infanterie, chef d'étatmajor du gouverneur de Dunkerque; M. Uffer,
lieutenant-colonel commandant le 145e d'infanterie
à Maubeuge; M. Doffe, officier d'administration, principal des bureaux de l'intendance à Lille.

Sont nommés chevaliers; M. Bodin, chef de batalilon breveté au 110e d'infanterie, chef d'état-major du
gouverneur de Maubeuge; M. Leftong, capitaine au
8e régiment d'infanterie; M. Sant' Heutenant au 33e
d'infanterie; M. Gararie, chef de batalilon au 8ie
d'infanterie; M. Cararie, chef de batalina au 8ie
d'infanterie; M. Cararie, chef de batalina au 8ie
d'infanterie; M. Cararie, chef de batalilon au 8ie
d'infanterie; M. Moineau, capitaine au 10e d'infanterie; M. Capmartin, capitaine au 10e d'infanteployé au bureau de recrutement d'Avesnes.
M. Mondigat, capitaine d'habiliement au 10e chasseurs à cheval; M. Gaudin, capitaine au 3e régiment
de génie; M. Mathis, adjoint de génie de Ire classe à
Lílle; M. Pubreuil, sous-intendant à Cambrai; M.
Monttell, lieutenant adjoint au espitaine major du 3e
régiment territorisi d'infanterie à Cambrai.

La médaille militaire est conférée à MM. E. Rossignol, sous-chef de musique au 43e de ligne, à Lille, 14 ans de service; Louis Napoléon. sergent à la lre section d'administration à Lille; 17 ans de service, 2 campagnes. — Aimé Boivin, sergent à la lre section d'infirmiers à Lille: 23 ans de services, 1 campagne.

aveserve. — Sont nommés au grade de sous-lieute-nant de réserve: 43 e régiment. — MM. Charles Castel, Alfred Fjorin, Ottave Cowez, Louis Buns. Albert Thuillier, Charles Guillemin, anciens sous-officiers de l'armée active. 145 e régiment. — MM. Alfred Leleu, Jean Martin, Eugène Bouville, Alexis Courquin, anciens sous-offi-ciers de l'armée active. - Sont nommés au grade de sous-lieute

Situation météorologique.—Roubalr, 11 juillet. — Hauteur barometrique 754 "¡" (baísse); tempéra-ture, 7 heures du matin, 12 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 9 degrés; 5 h. soir; 12 degrés an-dessus de zéro.

1 h. de l'après-midi, 9 degrés, 5 h. soir; 12 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 11 juillet. — Le baromètre reste bas sur presque toute l'Europe et l'aire des fortes pressions s'étoigne vers l'ouest en touchant encore nos promentoires occidentaux (Valental, Coruna 767). Deux dépressions se montrent, l'une signalée hier sur le Danemark, reste stationnaire; une autre qui s'est formée sur le Pas-de-Calais, amène sur nos côtes de la Manche des vents forts de Nord-Quest; son action s'étend jusqu'on Bretagne. Le baromètre a baissé brusquement sur la Beigique et l'Est de la France, et une tempête d'ouest est signalée au Pay-de-Dôue. Les pluies sont générales sur toute l'Europe, quelques orages ont encore éclaité en Allemagne.

La tempétature balsse partout, sauf en Provence et dans le sud de la Scandinavie.

Le thermomètre marquaft ce matin 7 degrés à Bodo, 13 à Berlin, 11 à Paris, 19 à Perpignan et 28 à Palerme.

Palerme.
Ea France, les averses sont encore probables avec

empérature basse. Hier, à Paris, temps couvert, ce matin pluie vers Température maximum : 20 degrés 2 ; minimum : 8 degrés 9.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

La fête du 14 juillet. — Les préparatifs de la fête du 14 juillet sont à peu près terminés, en dépit du mauvais temps dont nous jouissons pendant le mois de juillet (la nuit dernière, le thermomètre est descendu à trois degrés). Des mâts ont été plantès rue de la Gare, rue des Arts, rue Neuve, Grande-Rue, Grande-Place, place de la Liberté.

L'emplacement pour l'ascension du ballon a été préparatifs sur la place de la Liberté pour la fête de la gymnastiqué.

Bouisvard Gambetta, un klosque a été dressé pour le concert de la Grande Harmonie, qui aura lieu samedi soir.

Le drame de la rue St-Antoine. — Nou-veaux détails. — Nous avons recueilli quelques détails sur les antécédents de l'assassin et de sa

victime.

Victime.

Victime.

Valery Honoré s'était engagé, à l'âge de 16 ans, imitant, en cela, son père qui, deux mois après son mariage, avait contracté un engagement de cinq ans en Hollande, était revenu pendant quelques mois et avait renouvelé encore cet engagement deux fois.

Quelques années plus tard, il s'était pendu à Tourcoing.

Tourcoing.
Le fils, Valéry Honoré, revenuà Tourcoing après son service militaire, y fit la connaissance d'Her-mence Rambot dans une fabrique où ils travail-laient ensemble. Il se maria avec elle à l'âge de 28

mence Rambot, dans une fabrique où ils travailalient ensemble. Il se maria avec, elle à l'âge de 28
ans.

Quelques mois plus tard, sans "prèvenir sa
femme, il s'engagea de nouveau. Son congé terminé, Valèry Honoré revint habiter avec sa femme
et, depuis jors, il menait une vie traquille, et
pass, it pour un homme honnète et courageux.

Hermence Rambot, pendant l'absence de son
mari, s'était établie marchande d'étoffes, à Tourcoing et gagnait à peine de quoi se suffire.

Au retour de son mari, elle fit le commerce
d'œufs à Roubsix.

Elle contracta la funeste habitude de se sacûler;
en la voyait souvent en état d'ivresse.

Son mari, fatigaé de lui faire des observations
toujours inutiles, la quitta plusieurs fois.

Depuis un an, ils habitaient une petite maison,
située dans une cour près de l'estaminet Bataille,
rue du Collège.

Il y a quinze jours, ils étaient allés ensemble à
la ducasse du Jean-Ghislaiv.

Vers huit heures du soir, Hermance Rambot se
plaignit d'un mai de tête; elle quitta son mari, rue
de l'Oamelet, pour ailer se reposer.

Mais, au lieu de retourner chez elle, elle se rendit dans un estaminet de la rue de la Paix.

Son mari la vit entrer dans le cabaret; il la fit
mander par une petite fille, in l'adressa des reproches, et iurieux de sesréponses, la quitta brusquement.

La malheureuse passa la nuit à la belle étoile

ment.
La malheureuse passa la nuit à la belle étoile et disparut ensuite pendant quelques jours.
Lorsque Honoré étrangla sa temme ils étaient réconcilités depuis huit jours.
L'instruction de cette affaire continue.

- Res funérailles de la victime du crime de la rue St-Antoine, ont eu lieu, jeudi matia, à sept heures et demie, à l'église Notre-Dame.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 5 juillet, MM. Barrez et Hassebroucq ont été maintenus, dans leurs fonctions, à l'école nationale de musique de Ronbaix. Jeunes filles ayant obtenu le brevet de capacité. — Au nombre des jeunes filles qui vien-nent de passer, avec succès, les examens du brevet de capacité, devant la faculté de l'Etat à Lille, se trouvent les deux élèves présentées par l'Externat du Sacrè-Cour, rue Pellart prolongée, dirigé par les filles de la Sagesse : ce sont Miles Léonie Le-febvre et Marie Devernay.

Une adjudication, pour les travaux de construction d'un tronçon d'aqueduc, rue du capitaine Aubert, aura lieu, le mardi 24 juillet. Le devis s'èlère à 2,400 francs.

Mercredi, vers quatre heures de l'après-midi, le cheval de h. X..., se dirigenit vers la rue de l'Hospice, lorsque, tout-à-coup, il prit peur se jeta contre un carqui passait et enleva une partie de la plate-forme. Un boucher, qui se trouvait dans le car a eu les mains légèrement contusionnées

Arrestation d'un voleur. — Il ya un mois environ, M. Henri Nollet avait été victime d'un vol de cinq francs. Il avait déposé une plainte à la charge du voleur. Merreredi, M. Henri Nollet aperqui celui-ci dans les rues de Roubaix. Il le saisit au collet et le conduisit devant M. le commissaire de police qui le fit mettre au dépôt. C'est un nommé Henri Grimonpent, âgé de 17 ans, sans domicile fixe.

Une vitrine brisée. — Un cheval, attelé à un camon, appartenant à M. Picavet et conduit par son domestique, ayant pris peur, mercredi, dans la rue de Blanchemaille s'est jeté dans la vitrine du magasir de M. Rémy Delbecq où il a fait quelques dégâts; le propriétaire du camion s'est chargé immédiatement des frais de réparation.

La police a conduit, hier, au violon de nom-breux ivrognes parmi lesquels un charretier de Mouveaux, rue de Lille, puis un toarquennois L. L... qui s'était endormi sur la voie publique près de la gare et qu'on a du conduire au poste sur une charrette à bras. Saisie de poisson à la Haile. — M. le sous-inspecteur des denrées alimentaires a saisi, jeudi matin à la Haile, 25 kilog. de poisson, reconnu impropres à la consommation.

Vente publique de marchandises. — Mer-oredi 18 juillet prochain, à 3 heures précises, aura lieu dans le local de la Bourse, une vente publi-que de 20.000 ki'os environ biousses diverses, floes et commanes, Hollande, couleurs, etc.; 100.000 kins anviron mànhes at déchets divers:

bientot elle sourit iristement : c'était dans ce coin de jardin qu'un jour, penchée à cette même fenêtre, elle avait aperçu Laurent peur

tant ce souvenir était aussi vivant que s'il ent daté de la veille.

Elle se rappelait cette première émotion : comme elle avait spontanément admiré, aimé ce jeune homme!

Pauvre fille, orpheline de bonne heure, élevée par une vieille tante qui s'était débarrassée d'elle en la plaçant dans un magasin, à dix-huit ans elle avait cédé au besoin d'aimer, et elle avait jeté son cœur à cet in-

Plusieurs jours de suite, elle était revenue à la même place : elle avait revu Laurent, et s'était éprise davantage. C'était une douce chimère, un rêve, une folie...

Un matin qu'elle était descendue au magasin plus tôt que d'habitude, elle l'avait vu passer dans la rue; de même les jours sui-

A. BELOT ET J. DAUTIN

PARRICIDE PAR A. BELOT ET J. DAUTIN

PREMIÈRE PARTIE

L'affaire de la rue Cardinet XXII

Cependant, dit Laurent, vous conviendrez qu'il y a des circonstances si étranges!... Pour ne parler que de cette dernière constatation, me serais-je servi d'un stylet que je Adais depuis longtemps, que mon domestique et tous ceux qui ont pénétré ici ont pu

voir trainer sur les meubles ? - Pourquoi non ? c'était peut-être moins maladroit que d'acheter, deux ou trois jours avant le crime, une autre arme; le marchand serait venu la reconnaître.

- Dans ce cas, je n'aurais pas laissé cette gaîne ici, je l'aurais fait disparaître en même temps que le poignard. On ne songe pas à tout !.., Tenez !.. puisque vous êtes dans cette voie, il ne faut

pas vous arrêter; ayez le courage d'ajouter

ceci : « Est-ce que j'aurais été assez simple pour pénétrer dans ce jardin avec mes bottines, au risque de les érafier contre le mar et d'en laisser les empreintes sur le terrain?... Est-ce que je ne me serais pas préalablement débarrassé de ces boutons de manchette qui, dans une escalade, peuvent si facilement se détacher et se perdre ?... Et puisqu'on prétend que la servante m'a reconnu, est-ce que je ne me serais pas déguisé, masqué? Est-ce que je n'aurais pas quitté ces vêtements sous lesquels on m'avait vu deux ou trois heures auparavant ?... » Il n'y a pas de preuve, vous comprenez, qui puisse tenir contre un pareil

Laurent avait courbé la tête sous cette ré-

- Vous n'avez pas de meilleures objection à faire ? lui demanda M. Thurier. - Je vous ai dit ce que je pensais

- Oui, je sais, des coıncidences fatales. un génie malfaisant qui aurait tout disposé pour vous perdre... C'est bien! dit froidement M. Thurier.

Sur son ordre, deux agents emmenérent Laurent. Après son départ, le juge d'instruction adressa quelques questions nouvelles au domestique, et lui fit répéter les points essen-

tiels de sa déposition. Tout en procédant à ce supplément d'interrogatoire, l'idée lui vint que ce domesti-

que avait eu tout aussi bien que Laurent l'insrument du crime à sa disposition : pourque ne s'en serait-il pas servi ? Qui l'empêchait de mettre les vêtements et les chaussures de son maître ?... M. Thurier allait hasarde quelques conjectures sur ces données, mais il s'arrêta aussitôt. Il suffisait en effet de regarder François : avec sa grande taille et ses longs pieds, il était évidemment impossible qu'il mit les vêtements et la chaussure de Laurent. D'ailleurs, il était établi et hors de doute qu'il avait passé la soirée du 9 dans la loge du concierge. XXIII

Tandis que cette scène se passait rue de Grammont, Moule et le commissaire de po-lice étaient arrivés à Batignolles, et jils procédaient, en vertu d'un mandat du juge d'ins

être remarquée.

truction, à une perquisition chez les époux Pelaudat, dans la chambre de Pulchérie. Celle-ci, on se le rappelle, sous le coup de la terrible découverte qu'elle venait de faire près du lit de Mariette, était parveuue à quitter le théâtre du crime et à s'éloigner sans

Peiaudat fut frappée de sa pâleur et de son trouble - Qu'avez-vous donc? lui demanda-t

Elle rentra dans son magasin où madame

crime ? * - Rien, dit Pulchérie, la fatigue... et puis la vue de ces blessures... c'est affreux !

Elle dut donner des détails et répondre à quelques questions, - A-t-on decouvert l'assassin? lui fut-il demandé, a-t-on quelques soupçons ?..

- Non, je ne crois pas, dit Pulchérie. - Madame Pelaudat l'engagea à aller prendre un peu de repos. Elle ne se le fit pas repéter. Elle monta au quatrième étage, entra dans la mansarde qui lui servait de chambre, et s'y enferma sous clef. Libre enfin et loin de tout regard, elle osa envisager cette affreuse révélation. Ainsi, celui qu'elle avait aimé, qu'elle aimait peut-être encore, était un as-sassiu, un parricide!... Elle se laissa tomber ment sur une chaise. Tout à coup

elle se leva. - Non! s'écria-t-elle, c'est impossible.

Et, toute tremblante, elle glissa sa main dans le pli de sa robe, et elle en retira le stylet teint de sang qu'elle posa sur le marbre de sa commode. Elle l'examina un instant Ancun doute n'était permis : c'était bien l'arme qu'elle avait vue à Laurent, qu'elle avait tenne dans ses mains : elle la reconnaissait à une foule d'indices, à la forme de la garde, aux ciselures de la poignée. Elle détourna la tête, et revint s'asseoir, en proie aux plus sombres réflexions : « Comment avait-il pu tomber si bas? quel accès de démence furieuse l'avait tout à coup précipité dans le

Par une sorte de pudeur, elle s'efforçait de

ne voir là qu'un acte d'égarement et de folie. Mais tout lui criait, en dépit d'elle-même, que ce crime était prémédité, qu'il avait été exécuté de sang-froid. Et la cause, elle la connaissait: c'était la plus vulgaire et la plus méprisable de toutes : l'argent ! Elle voyait Laurent, pressé par ses créan-

cette vie de plaisir et de dissipation dont il s'était fait un besoin, et à la suite d'inutiles démarches auprès de sa mère, pris tout à coup de l'horrible tentation, et y cédant. Il n'y avait rien de plus, il fallait bien qu'elle se l'avouât. Qui donc l'avait poussé sur cette pente? Ah! du moins elle pouvait se rendre cette justice qu'elle n'y avait pas contribué; souvent

même elle s'était rendu importune en cher-

ciers humilié devant ses amis, menacé dans

chant à le retenir. Mais des entraînements étaient survenus : la passion du jeu, l'exemple de ses amis, et puis... d'autres maîtres-A cette idée, Pulchérie frissonna; une poignante jalousie dont elle se serait crue délivrée, venait de la ressaisir et de lui serrer e cœur: Etait-ce donc vrai ? Pouvait-ella l'aimer encore?... Elle se leva, agitée et tremblante, et alla s'accouder sur le rebord

de la fenêtre. La vue, interceptée en face par la saillie du toit, s'étendait à gauche dans la direction de la rue des Couronnes, et plongeait, à peu de distance, dans une partie du jardin de m Pulchérie jeta un regard distrait de ce côté:

la première fois. Il y avait de cela trois ans... déjà! et pour-

(A sufore)

du Journal de Roubaix. - ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix